

Mobilisation nationale

La profession du chiffre continue d'être en ébullition.

Suite au projet de loi de modernisation de l'économie et ses conséquences à propos de l'article 14 qui envisage de supprimer les commissaires aux comptes dans les SAS répondant à certains seuils, les compagnies régionales ont organisé de nombreuses réunions. Leur but était d'alerter tous les intervenants de l'économie sur les conséquences de ce projet qu'ils estiment désastreux pour la sécurité des SAS et la transparence financière en général.

Parallèlement, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes a tenté d'établir le dialogue avec les pouvoirs publics en vue de proposer une amélioration du texte qui permettrait de s'associer à la démarche de modernisation de l'économie tout en préservant un

niveau de sécurité financière que la profession juge indispensable.

N'ayant reçu à ce jour aucune assurance du gouvernement sur son engagement à faire évoluer le texte, les commissaires aux comptes poursuivent leur mobilisation.

Qui prendra la forme d'une manifestation nationale prévue à Paris demain 27 mai à 11 h.

Celle-ci devrait appuyer la motion adoptée par toute la profession sollicitée par le président de la Compagnie nationale Vincent Baillot.